

VIPER[®]

Démarreur à distance Guide de l'utilisateur

Directed[®]
E L E C T R O N I C S

Table des matières

Réglementations gouvernementales	ii
Attention ! Sécurité d'abord	iii
Ce qui est inclus	1
Renseignements importants.....	1
Maintenance du système.....	1
Votre garantie.....	1
Fonctions de la télécommande.....	2
Configuration normale	2
Utilisation du système	3
Verrouillage.....	3
Déverrouillage	3
Désactiver l'antidémarrage (optionnel) [Starter Kill]	3
Mode « Panique »	4
Démarrage à distance	4
Désembueur arrière	5
Le Mode Valet.....	6
Localisateur de véhicule.....	6
Démarrage par Minuterie.....	6
Protection contre le surdémarrage	7
Désactiver le système de démarrage à distance.....	7
Verrouillage automatique de portières	8
Reconnaissance de l'utilisateur	9
Rappel logique rapide	9
Options programmables	10
Glossaire.....	11
Ajouts de commodité.....	12
Guide de référence rapide	13
Notes.....	15
Garantie à vie limitée du consommateur	17

Réglementations gouvernementales

Ce dispositif respecte le règlement du département fédéral des communications tel qu'il est stipulé au paragraphe 15. Son fonctionnement est assujéti aux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, incluant toute interférence pouvant causer un fonctionnement non désiré.

Cet équipement a été testé et est conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, tel qu'il est stipulé au sus-mentionné paragraphe 15. Ces limites ont pour but d'offrir une protection raisonnable contre des interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut répandre une énergie de radio fréquence, et s'il n'est pas installé et utilisé comme décrit par le manuel d'instruction, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie sur l'absence totale d'interférences dans certaines installations. En cas d'interférences nuisibles causées aux radios ou aux téléviseurs, déterminées en allumant et éteignant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer d'y remédier par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou relocaliser l'antenne de réception.
- Accroître la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement dans une prise dont le circuit diffère de celle à laquelle le récepteur est branché.
- Consulter le détaillant ou un technicien radio / TV expérimenté pour de l'aide.

Cet appareil est conforme à la norme CNR-210 du Cahier des charges sur les normes radioélectriques d'Industrie Canada. Son utilisation n'est autorisée que sur un principe de non-interférence et de non-protection; en d'autres termes, il ne doit pas être utilisé s'il est déterminé qu'il provoque des interférences nuisibles aux services autorisés par Industrie Canada. De plus, son utilisateur doit accepter toute interférence radio qu'il puisse recevoir, même si le bon fonctionnement de l'appareil en est affecté.

Avertissement : tout changement ou modification non expressément approuvé

par le parti responsable du respect de cette règle pourrait causer l'annulation du droit de l'utilisateur à se servir de ce dispositif.

Attention! Sécurité d'abord

Ces consignes doivent être observées en tout temps :

En raison de la complexité du système, son installation ne doit être effectuée que par un détaillant Directed autorisé.

Correctement installé, ce dispositif peut démarrer un véhicule par un signal de commande envoyé par la télécommande. Ne le faites donc jamais fonctionner dans un lieu clos ou sans ventilation appropriée (comme dans un garage). Quand vous stationnez dans un endroit totalement ou partiellement clos, ou lors de l'entretien du véhicule, le démarreur à distance doit être désactivé au moyen du commutateur installé. Il découle exclusivement de la responsabilité de l'utilisateur de manipuler correctement et de garder hors de la portée des enfants toutes les télécommandes, afin de prévenir tout démarrage non désiré du véhicule. L'UTILISATEUR DOIT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS OU AUX ENVIRONS DE LA ZONE ADJACENTE AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES MENANT DE LA ZONE HABITÉE ADJACENTE À L'ENDROIT D'ENTREPOSAGE, TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT CLOS, DU VÉHICULE DOIVENT ÊTRE FERMÉES EN TOUT TEMPS. Il est de la responsabilité seule de l'utilisateur d'appliquer ces précautions.

L'utilisation contraire au mode de fonctionnement prévu de ce dispositif peut causer des dommages à la propriété, des lésions corporelles ou la mort. (1) Ne jamais démarrer le véhicule à distance quand il est embrayé, et (2) ne jamais démarrer le véhicule à distance quand les clés sont dans le contact. La sécurité du démarrage du véhicule doit être vérifiée périodiquement, afin qu'il ne démarre pas à distance lorsqu'il est embrayé. Ce test devrait être fait par un détaillant Directed autorisé selon les instructions de contrôle du guide d'installation. Si le véhicule démarre lorsque embrayé, cessez immédiatement l'utilisation de la

télécommande à cet effet et consultez votre détaillant Directed autorisé. Une fois le module de démarrage à distance installé, demandez à votre détaillant autorisé de le tester selon la procédure indiquée dans le guide d'installation. Si le véhicule démarre durant le test, le démarreur à distance n'est pas installé correctement. Le module de démarrage à distance doit être enlevé ou réinstallé correctement afin que le démarrage à distance ne soit pas possible lorsque embrayé. Seul un détaillant Directed autorisé peut procéder à ces installations.

L'UTILISATION DE CE MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE LORSQUE EMBRAYÉ EST CONTRAIRE À SON FONCTIONNEMENT PRÉVU. L'UTILISATION DU MODULE DE DÉMARRAGE À DISTANCE DANS CES CONDITIONS PEUT CAUSER DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES LÉSIONS CORPORELLES. CESSEZ IMMÉDIATEMENT L'UTILISATION DE CE PRODUIT ET DEMANDEZ À UN DÉTAILLANT DIRECTED AUTORISÉ DE RÉPARER OU DÉCONNECTER LE MODULE INSTALLÉ. DIRECTED NE SERA NI TENU DE PAYER NI TENU RESPONSABLE DES COÛTS D'INSTALLATION OU DE RÉINSTALLATION.

Ce produit est conçu uniquement pour les véhicules à transmission automatique à injection de carburant. L'utiliser dans un véhicule à transmission manuelle est dangereux et est contraire à son fonctionnement prévu.

Ce qui est inclus

- Un module de contrôle
- Une antenne bidirectionnelle XR Plus
- Deux télécommandes à 4 boutons (P/N 7142)
- Un bouton-poussoir pour le mode Valet
- Votre enregistrement de garantie
- Un interrupteur à levier

Renseignements importants

Félicitations pour l'achat de votre système de démarrage à distance et télédéverrouillage. Il a été conçu pour un fonctionnement sans problème sur plusieurs années. En faisant la lecture attentive de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser le système, vous tirerez le meilleur parti de ce dernier et de ses fonctions. Vous pouvez imprimer d'autres copies de ce manuel depuis notre site web : www.directed.com.

Maintenance du système

Aucune maintenance particulière n'est requise. Votre télécommande est alimentée par deux piles CR2016 qui, selon une utilisation normale, devraient durer un an. Quand les piles faiblissent, le voyant DEL de la télécommande s'atténue et la portée est réduite.

Votre garantie

Votre fiche de garantie doit être complètement remplie et renvoyée dans les 10 jours suivant l'achat. À défaut de la faire, votre garantie ne sera pas validée. Assurez-vous de l'obtenir de votre détaillant. Il faut aussi conserver votre preuve d'achat, qui prouve que l'installation a été faite par un détaillant autorisé.

Fonctions de la télécommande

Dans le but de contrôler le véhicule, la télécommande doit avant tout enseigner au module à reconnaître ses commandes. Les instructions dans ce manuel correspondent à la configuration par défaut du système.

☒ Configuration normale

Bouton

Lorsque pressé pendant une seconde complète, ce bouton commande l'Armement ou le verrouillage du système, selon le contexte. Lorsque pressé plus d'une seconde et demie, le mode « Panique » est activé.

Bouton

Lorsque pressé pendant une seconde complète, ce bouton commande le Désarmement ou le déverrouillage du système, selon le contexte. Le mode « Panique » est désactivé par ce bouton.

Bouton

Commande l'Armement Silencieux (« Silent Mode™ ») si pressé moins d'une seconde avant l'Armement ou le Désarmement. En option : commande l'ouverture du coffre si pressé plus d'une seconde et demie.

Bouton

Lorsque pressé pendant une seconde complète, ce bouton commande le démarrage à distance.

Boutons +


Repérage du véhicule. Presser ces boutons simultanément.

Boutons + +


Cette combinaison commande le désembueur au télé démarrage.

Utilisation du système

☒ Verrouillage

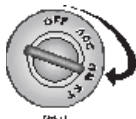
Presser  une seconde complète arme le système et, si connecté au système électrique, verrouille les portières. Si connectés, le klaxon retentit et les feux de stationnement clignotent une (1) fois pour confirmer. En option : le système d'antidémarrage Failsafe® est aussi activé. Cela prévient le surdémarrage.

é Déverrouillage

Presser  une seconde complète désarme et déverrouille les portières (si connectées). Si connectés, le klaxon retentit et les feux de stationnement clignotent deux (2) fois pour confirmer. L'option d'antidémarrage Failsafe® est aussi désactivé.

é Désactiver l'antidémarrage (optionnel)




À condition d'avoir la clé du véhicule et de connaître l'emplacement du bouton Valet, le système d'antidémarrage peut être contourné en cas de perte ou de dommage à la télécommande. Assurez-vous seulement de connaître l'emplacement du bouton Valet au moment de l'installation.



Pour contourner le système d'antidémarrage, tournez la clé à la position « ON » et appuyez sur le bouton Valet dans les 10 secondes suivantes. Le véhicule devrait démarrer. Dans le cas contraire, réessayez en remettant d'abord la clé à la position « OFF ».

Emplacement du bouton Valet : _____

☒ Mode « Panique »

En cas de danger, lorsqu'il est stationné, vous pouvez attirer l'attention à l'aide du mode Panique. Pressez  pour une seconde et demie : les feux de stationnement clignotent et, si connecté, le klaxon retentit pendant 30 secondes. Pour arrêter le mode Panique, pressez  ou  sur la télécommande.


Note : Pour que le mode Panique soit efficace, le klaxon (ou la sirène optionnelle) et les feux de stationnement doivent tous deux être connectés.

ê Démarrage à distance

Cette fonction permet de démarrer un véhicule à distance pour une durée déterminable. Ceci permet de réchauffer le moteur ainsi que d'ajuster la température dans l'habitacle du véhicule. Il suffit de pré-régler les contrôles de température de l'habitacle lorsqu'il est quitté, en prévision de sa prochaine utilisation.

Important ! Ne jamais démarrer un véhicule alors que la transmission est engagée et ne jamais télédémarrer un véhicule quand la clé est dans le contact.

Démarrer le véhicule à distance :

Presser le bouton  sur la télécommande 1 fois durant une (1) seconde complète.

- Les feux de stationnement clignotent pour confirmer la commande. (Dans les véhicules à essence, le moteur démarre quatre (4) secondes après confirmation. Dans les véhicules au Diesel, le moteur démarre quand le temps de préchauffage prend fin.
- Une fois le moteur démarré, il tourne pour la durée prédéterminée (12, 24 ou 60 minutes) ou jusqu'à ce qu'il soit interrompu.


Conduire le véhicule suite au télédémarrage :

1. Insérer et tourner la clé dans le contact à la position « ON » (PAS à « START ») sans toucher aux pédales.
2. Ensuite, enfoncer la pédale de frein. Le système de démarrage à distance

se désactive, laissant place au système normal. Le moteur continue de tourner, prêt à la conduite.




Note : Toucher la pédale de frein, avant de tourner la clé, arrête le moteur.

Le moteur est interrompu si, durant le démarrage à distance, le système reçoit une des commandes d'arrêt suivantes :

- La pédale de frein est enfoncée.
- Le capot est ouvert.
- Le levier d'activation du système est mis à la position « OFF ».
- Le temps de marche prédéterminé (12, 24, ou 60 minutes) est écoulé.
- Le bouton  de la télécommande est pressé pendant une (1) seconde complète.




☒ Désembueur arrière

Désactiver le désembueur arrière :

1. Presser simultanément sur les boutons  +  +  de la télécommande.
2. Les feux clignotent deux (2) fois.
3. Le désembueur arrière est désactivé au démarrage à distance.

Note : Aussi applicable lorsque le moteur tourne déjà.

Activer le désembueur arrière :


1. Presser simultanément sur les boutons  +  +  de la télécommande.
2. Les feux clignotent trois (3) fois.
3. Le désembueur arrière est réactivé au démarrage à distance.

Note : Aussi applicable lorsque le moteur tourne déjà.

☒ Le mode Valet

Le mode Valet permet de garder le véhicule en marche après que la clé ait été retirée du contact. Ce mode est utile quand le véhicule est quitté et verrouillé pour une courte durée, tout en souhaitant garder le moteur et la climatisation en marche.

Passer en mode Valet :



1. Avant d'éteindre le moteur, presser le bouton  de la télécommande durant une (1) seconde.
2. Retirer la clé du contact.
3. Le moteur reste en marche jusqu'à ce que le temps de marche prédéterminé soit écoulé (12, 24, ou 60 minutes) ou qu'il soit éteint.

Remarque : ce mode peut être interrompu par la pédale de frein.

☒ Localisateur de véhicule

Le localisateur facilite le repérage du véhicule lorsqu'il est plus difficile de le trouver. Lorsqu'activé, les feux de stationnement du véhicule clignotent.

Pour activer :


1. Presser  et  simultanément.
2. Les feux clignotent cinq (5) fois lentement, créant ainsi un repère lumineux.

☒ Démarrage par Minuterie

Lorsqu'activé, ce mode démarre automatiquement le véhicule toutes les trois (3) heures jusqu'à six (6) fois de suite. Le temps de marche prédéterminé par défaut est de 12 minutes.

- Presser  et  pour activer le mode Minuterie. Les feux de stationne-

ment clignotent quatre (4) fois, latence d'une (1) seconde, puis le moteur démarre.

- Pour éteindre le moteur à distance, presser le bouton . Le mode Minuterie n'est cependant pas désactivé et le système redémarrera le moteur après trois (3) heures.
- Pour désactiver la minuterie, il faut insérer et tourner la clé dans le contact à la position « ON », ou enfoncer le frein.
- Les feux de stationnement clignotent quatre (4) fois pour confirmer.

Important ! N'utilisez le mode Minuterie que dans des lieux ouverts et bien ventilés. Ne jamais utiliser dans des lieux clos comme un garage ou un abris d'auto fermé.

☒ Protection contre le Surdémarrage

Cette protection empêche l'activation du démarreur lorsque le véhicule tourne déjà, prévenant ainsi des dommages au démarreur.

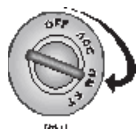
Note : La protection contre le surdémarrage ne fonctionne que lorsque le système de démarrage à distance est actif et qu'un antidémareur (optionnel) est installé.

☒ Désactiver le système de démarrage à distance

Désactiver le système prévient le démarrage involontaire. Il est important de désactiver le système lors de l'entretien du véhicule ou pour l'entreposer pour une longue période. Il suffit de mettre le levier de contrôle du système à la position « OFF », ou « désactivé ». L'emplacement de cet interrupteur à levier est au choix. Consulter l'installateur pour en connaître davantage.

Emplacement du levier d'interruption du système :

☒ Verrouillage automatique des portières



Déverrouillage



Si connecté au système, le verrouillage des portières du véhicule est automatique. Trois (3) secondes après que la clé ait été tournée à la position « ON », les portières se verrouillent. Quand la clé est tournée à la position « OFF », elles se déverrouillent.



Verrouillage



Important : Pour fonctionner, cette option doit être installée.

Si le moteur est démarré à distance et que la clé est insérée dans le contact à la position « ON », les portières se verrouillent à la fin du temps de marche. Ne risquez pas être enfermé en-dehors du véhicule alors qu'il fonctionne. Ne tournez la clé à la position « ON » que lorsque vous êtes prêt à conduire.

Reconnaissance de l'utilisateur

La reconnaissance de l'utilisateur est une exclusivité de Directed. Grâce à l'utilisation du programmeur portatif « Bitwriter* » de Directed, le détaillant peut programmer les différentes fonctionnalités du système. Il est possible de configurer une série de fonctionnalités propres à chacune des télécommandes utilisées sur le système. De cette façon, quand une certaine télécommande est utilisée, l'unité de contrôle principale permet le rappel des options préprogrammées pour cet utilisateur spécifique, et ce, pour quatre utilisateurs différents. C'est comme posséder quatre systèmes de sécurité et de commodité différents pour quatre utilisateurs.

Important : le mode de reconnaissance de l'utilisateur ne peut être programmé qu'à l'aide d'un programmeur portatif Bitwriter de Directed. Informez-vous auprès de votre détaillant.

Rappel logique rapide

À la perte d'alimentation du système, la mémoire enregistre son état actuel. Ainsi, le système se rappelle quel était son état avant la perte d'alimentation. Lorsque l'alimentation est restaurée, le système retourne à son état précédent. Par exemple, si le système était en mode Valet lorsque l'alimentation a été coupée, il sera encore en mode Valet lorsque l'alimentation reviendra. Il en va de même pour tout le système.

* : Marque déposée.

Options programmables

Les options de programmation permettent de contrôler les configurations normales du système de sécurité. Bien que la plupart de ces options ne requièrent aucune main d'œuvre ou autres pièces additionnelles, dans certains cas, si. La liste qui suit est une description sommaire de toutes les options programmables sur le système. Les caractères plus grands représentent les configurations par défaut :

- 12, 24, ou 60 minutes de temps de marche. Le système peut être configuré pour un de ces trois choix, sinon de 1 à 60 minutes par un professionnel.
- 3, 6, 9, ou 12 minutes de temps de marche en mode Minuterie. Le système peut être configuré pour un télédémarrage selon l'un de ces quatre choix, sinon de 1 à 60 minutes par un professionnel.
- La fermeture de commodité. Cette fonction ferme les vitres à l'armement du système.
- Les feux de stationnement clignotants ou constants. Affecte les lumières du véhicule selon le mode désiré durant la procédure du démarrage à distance.
- Verrouillage automatique des portières. Cette fonction verrouille les portières après trois (3) secondes quand la clé est mise à « ON » dans le contact. Les portières se déverrouillent une fois la clé à « OFF ». Cette fonction peut être désactivée.
- Les confirmations du klaxon. Si connectée au système, cette fonction peut être désactivée.

Glossaire

Unité de contrôle : représente le cœur du système. Normalement camouflé sous le tableau de bord du véhicule, il héberge le microprocesseur qui supervise toutes les fonctions du système rattachées au véhicule. Il contrôle également les différentes fonctions et options du système.

Système d'Antidémarrage (« FailSafe® Starter Kill ») : agit comme un interrupteur électromécanique contrôlé par le système de sécurité. Il empêche le démarrage du véhicule lorsque le système de sécurité est armé. Ce circuit est inopérant lorsque le système de sécurité est désarmé, en mode Valet ou bien défectueux. Le système de sécurité possède le circuit nécessaire au fonctionnement du système d'Antidémarrage, toutefois, une main d'œuvre additionnelle et l'ajout de pièces peuvent être nécessaires, selon le type de véhicule.

Voyant DEL : un voyant situé sur le centre de contrôle et sur la télécommande. Il sert à indiquer l'état du système.

Télécommande : petit transmetteur portatif qui permet d'utiliser les différentes fonctions reliées au système.

Bouton Valet : interrupteur à bouton poussoir installé à un endroit peu évident. Il sert à désarmer le système lorsque la télécommande est égarée ou endommagée, ou pour activer ou désactiver le mode Valet.

Ajouts de commodité

Ci-dessous sont énumérés quelques uns des ajouts optionnels possibles du système. Certaines options peuvent nécessiter des pièces ou de la main d'œuvre additionnelles. Veuillez consulter votre détaillant Directed autorisé pour la liste complète des options disponibles pour votre système.

Verrouillage automatique des portières : Votre système est capable de contrôler le verrouillage et le déverrouillage des portières électriques de votre véhicule. Cependant, certains véhicules nécessitent des pièces et de la main d'œuvre additionnelles. Veuillez consulter votre détaillant Directed autorisé pour les détails.


Ouverture du coffre : La télécommande peut activer une fonction auxiliaire. Souvent, cette fonction est l'ouverture automatique du coffre ou du haillon. Pour les véhicule sans système d'ouverture du coffre automatique, Directed Electronics Canada a ce qu'il vous faut (modèle 522T).

Contrôle des vitres électriques : Les vitres électriques peuvent être contrôlées avec les systèmes 529T ou 530T de Directed Electronics. Le système 529T remonte deux vitres à l'armement du véhicule, ou descend 2 vitres au désarmement. Le 530T contrôle deux vitres de haut en bas, à volonté. Le 530T possède aussi le contrôle à une touche.




GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE

Armer à l'aide de la télécommande

- Pour armer le système de sécurité, appuyer sur la touche  pendant une (1) seconde. La sirène retentit une (1) fois et les feux de stationnement clignotent une (1) fois pour confirmer l'armement du système de sécurité et le verrouillage des portières.


Désarmer à l'aide de la télécommande

- Pour désarmer le système de sécurité, appuyer sur la touche  pendant une (1) seconde. La sirène retentit deux (2) fois et les feux de stationnement clignotent deux (2) fois également pour confirmer le désarmement du système de sécurité et le déverrouillage des portières.


Désarmer le système d'antidémarrage sans la télécommande

- Tourner la clé de contact à la position « ON ». Appuyer sur le bouton Valet le nombre de fois préprogrammé, en l'espace de 10 secondes. Le véhicule démarre.



Démarrer le véhicule à distance

- Pressez  pendant une (1) seconde. Les feux de stationnement clignotent et le véhicule démarre. Il restera en marche pour la durée programmée.



Activer le mode « Panique »

- Presser et maintenir enfoncée la touche  pendant une seconde et demie (1,5).

Activer la Minuterie

- Presser  et  pour démarrer le véhicule et laisser le moteur tourner selon la durée voulue. Le véhicule redémarrera toutes les trois (3) heures.

Activer le Localisateur de véhicule

- Presser  +  pour activer le localisateur. Les feux de stationnement



du véhicule clignotent 5 fois.




Désactiver le système de démarrage à distance

- Pour le désactiver, déplacez le levier de l'interrupteur du système à la position « OFF ».




Emplacement du levier d'interruption du système :

Passer en mode Valet :

1. Avant d'éteindre le moteur, presser le bouton  de la télécommande durant une (1) seconde.
2. Retirer la clé du contact.
3. Le moteur reste en marche jusqu' à ce que le temps de marche prédéterminé soit écoulé (12, 24, ou 60 minutes) ou qu'il soit éteint.

Remarque : ce mode peut être interrompu par la pédale de frein.

Désembueur arrière

- Presser simultanément sur les boutons  +  +  de la télécommande pour activer ou désactiver le désembueur au démarrage.
- Les feux clignotent deux (2) fois. pour désactiver, trois (3) fois pour réactiver.



Garantie à vie limitée du consommateur

Directed Electronics (« Directed ») promet à l'acheteur original de réparer ou remplacer (à la discrétion de Directed) par un modèle comparable réusiné toute unité Directed (ci-après nommée l'« unité »), excluant sans limitation la sirène, les transmetteurs à distance, les capteurs et les accessoires associés, avérée défectueuse en pièces ou main-d'œuvre lors d'une utilisation normale pour la durée de vie du véhicule, en autant que les conditions suivantes soient respectées : l'unité a été achetée d'un détaillant Directed autorisé; l'unité a fait l'objet d'une installation et d'un service professionnels par un détaillant Directed autorisé; l'unité sera réinstallée professionnellement dans le véhicule d'installation original par un détaillant Directed autorisé; et l'unité sera retournée à Directed, port prépayé, avec une copie lisible du bordereau de vente ou autre preuve d'achat datée contenant les informations suivantes : nom, numéro de téléphone et adresse du consommateur; nom, numéro de téléphone et adresse du détaillant autorisé; description complète du produit, incluant les accessoires; l'année, la marque et le modèle du véhicule, son numéro de plaque et d'identification. Toutes les composantes autres que l'unité, incluant sans limitation la sirène, les transmetteurs à distance, les capteurs et les accessoires associés sont garantis pour un an à partir de la date d'achat. TOUT PRODUIT SANS PREUVE D'ACHAT REÇU PAR Directed POUR RÉPARATION SOUS GARANTIE SERA REFUSÉ. La présente garantie est non transférable et sera automatiquement nulle si : l'acheteur original n'a pas complété et posté la carte d'enregistrement de garantie à l'adresse indiquée sur la carte dans les dix (10) jours suivant l'achat; le code de date ou le numéro de série de l'unité est dégradé, manquant ou altéré; l'unité a été modifiée ou utilisée d'une manière contraire à son utilisation normale; l'unité a été endommagée par accident, utilisation déraisonnable, négligence, installation ou service inapproprié, ou toute autre cause ne provenant pas d'un défaut de pièces ou main-d'œuvre. La garantie ne couvre pas les dommages causés par l'installation ou la désinstallation de l'unité. Directed déterminera à son entière discrétion ce qui constitue des dommages excessifs et a le droit de refuser le retour de toute unité ayant subi des dommages excessifs.

DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUTE GARANTIE, Y COMPRIS SANS EXCLURE TOUTE GARANTIE EXPRESSE, TACITE, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER ET GARANTIE DE NON-VIOLATION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES; ET Directed N'ASSUME NI N'AUTORISE QUICONQUE À ASSUMER UN QUELCONQUE DEVOIR, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ RELIÉ À SES PRODUITS. Directed DÉSAVOUE ET REJETTE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À TOUTE ACTION ENTREPRISE PAR DE TIERCES PARTIS, INCLUANT SES DÉTAILLANTS OU INSTALLATEURS AUTORISÉS. LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DIRECTED, INCLUANT CETTE UNITÉ, SONT CONÇUS POUR DISSUADER LE VOL. Directed N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU ASSURANCE CONTRE LE VANDALISME, LES DOMMAGES OU LE VOL DU VÉHICULE, DE SES PARTIES OU DE SON CONTENU, ET REJETTE EXPRESSÉMENT PAR LA PRÉSENTE TOUTE RESPONSABILITÉ À CET ÉGARD, Y COMPRIS SANS EXCLURE TOUTE RESPONSABILITÉ RELIÉE AU VOL, AUX DOMMAGES ET / OU AU VANDALISME. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR L'ENTRETIEN, L'EXTRACTION OU LA RÉINSTALLATION DE L'UNITÉ NI LES DOMMAGES INDIRECTS DE TOUTES SORTES. TOUT CONFLIT OU RÉCLAMATION IMPLIQUANT Directed OU SES SUBSIDIAIRES EST RÉGIS PAR LES LOIS DU QUÉBEC ET LES LOIS FÉDÉRALES DU CANADA APPLICABLES. TOUT DIFFÉREND ENTRE VOUS ET Directed Electronics, À LA PRÉSENTE CONVENTION OU À TOUTE QUESTION CONNEXE (COLLECTIVEMENT LES « DIFFÉRENDS »), SERA RÉSOLU DEVANT LES TRIBUNAUX DU QUÉBEC, AU CANADA, EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS DU QUÉBEC. VOUS VOUS SOUMETTEZ IRRÉVOCABLEMENT À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DE CES TRIBUNAUX À L'ÉGARD DE TOUT DIFFÉREND. LA COMPENSATION POUR TOUTE RÉCLAMATION CONTRE Directed SERA STRICTEMENT LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT DE L'UNITÉ AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT Directed AUTORISÉ. Directed NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DE QUELQUES DOMMAGES QUE CE SOIT, INCLUANT NON LIMITÉ AUX DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, DOMMAGES AU VÉHICULE, PERTE DE TEMPS, PERTE DE REVENU, PERTE COMMERCIALE, PERTE D'OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE, ETC. NONOBS-TANT CE QUI PRÉCÈDE, LE FABRICANT OFFRE UNE GARANTIE LIMITÉE DE REMPLACEMENT OU DE RÉPARATION DU MODULE DE COMMANDE SI LES PRÉSENTES CONDITIONS SONT RESPECTÉES. CETTE GARANTIE EST NULLE SI L'UNITÉ N'A PAS ÉTÉ ACHETÉE CHEZ Directed OU UN DÉTAILLANT AUTORISÉ Directed,

OU SI ELLE A ÉTÉ ENDOMMAGÉE PAR ACCIDENT, USAGE DÉRAISONNABLE, NÉGLIGENCE, CATASTROPHE NATURELLE, DÉLAISSEMENT, DÉFAUT D'ENTRETIEN, OU TOUTE AUTRE CAUSE NON PROVOQUÉE PAR UN DÉFAUT DE PIÈCES OU DE MAIN-D'ŒUVRE.

Cette garantie ne s'applique qu'aux produits vendus au Canada. Hors Canada, les produits vendus sont « TELS QUELS », SANS AUCUNE GARANTIE, expresse ou tacite. Ce produit peut être couvert par un plan de protection garantie (« PPGG »). Demandez les détails à votre détaillant Directed autorisé ou appelez le service à la clientèle Directed au 1-800-361-7271.

Assurez-vous d'avoir tous les renseignements suivants de votre détaillant Directed autorisé :

Une copie lisible du bordereau de vente indiquant ce qui suit :

- Date d'achat
- Vos nom et adresse complets
- Le nom et l'adresse du détaillant autorisé
- Type d'alarme installée
- Année, marque, modèle et couleur du véhicule
- Numéro de plaque du véhicule
- Numéro d'identification du véhicule
- Toutes les options de sécurité installées sur le véhicule
- Reçus d'installations

La compagnie qui a conçu ce système est Directed Electronics

Depuis sa création, Directed Electronics a un seul objectif : offrir au consommateur les meilleurs systèmes de sécurité, d'audio et d'accessoires disponibles pour véhicules. Directed Electronics est fier récipiendaire de près de 100 brevets et Prix Innovation en électronique de pointe.

Directed se conforme à la norme ISO 9001.

Les produits de qualité Directed Electronics sont vendus et réparés partout en Amérique du Nord et dans le monde entier.

Composez le 800 361-7271 pour plus de renseignements sur nos produits et services.



Directed[®]
E L E C T R O N I C S

4103 2010

Directed Electronics Canada Inc.
5764, Rue Paré
Montréal, QC, Canada
H4P 2M2
www.directed.com

© 2010 Directed Electronics—Tous droits réservés